



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation :

14/09/2023

En exercice : 28

Présents : 18

Votants : 25

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Damien OTON, Yasine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Evelyne FUENTES (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Alain MARGALET), Clara ROSE (pouvoir à Caroline PAGÈS), Armande IGLESIAS (pouvoir à Maryse NOGUES), Thierry COMES (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Bernard COURCELLE).

Absents : Mmes Danielle POUDADE, Marielle ALONSO, M. Jean-Louis LIGAT.

M. Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/40 : INSTALLATION DE MME VALERIE CRIBEILLET DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE.

Le Maire expose que suite à la démission en date du 24 août 2023, déposée en main propre en mairie, de Mme Vanessa DENAYRE de son mandat de conseillère municipale, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Pour que vive Ille », conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral.

Mme Valérie CRIBEILLET, suivante de la liste « Pour que vive Ille », va succéder à Mme Vanessa DENAYRE pour siéger au conseil municipal.

Le Maire lui remet la charte de l' élu local et une copie du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux ».

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Mme Valérie CRIBEILLET dans sa fonction de conseillère municipale.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 21 septembre 2023

Le Maire,




W. BURGHOFFER